RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 05/12/2024 - 13861 - 2024 B 02873 - 937 686 467 - 3MS MEDICAL

3MS MEDICAL

SASU

au capital de 10 euros

Siège social: [redacted]

937686467 RCS Avignon

« La Société »

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
- 5 DEC. 2024
ARRIVÉE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Le *29 Novembre 2024*

A 10H00

L'actionnaire unique (ci-après « l'actionnaire ») a pris les décisions suivantes :

Décision 1

L'actionnaire décide de ne pas attribuer de rémunération au Président.

L'actionnaire décide, au titre de la période allant du 29 Novembre 2024 au 24 septembre 2025, de ne pas attribuer de rémunération au Président (ou DG le cas échéant).

Décision 2

L'actionnaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'actionnaire.

***AZOUYAN Sevan* de l'Actionnair**



***AZOUYAN Sevan* du Président :**